



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE



Édito du Maire

Chers Prunaysiens,

Cette période de l'année se caractérise par le vote du budget qui assure les dépenses de fonctionnement et définit également les investissements.

Nous poursuivons le chantier de révision du plan local d'urbanisme.

A l'échelle de la commune le Plan Local d'Urbanisme, constitue un document d'urbanisme essentiel. Si le PLU permet la planification de l'urbanisme communal, il fixe les orientations fondamentales de l'organisation du territoire afin de préserver l'équilibre entre zones bâties, agricoles et naturelles.

Nous souhaitons que vous soyez acteurs de ce projet, c'est la raison pour laquelle un livre destiné à recevoir vos suggestions est à disposition en mairie.

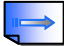









Après le diagnostic mettant en exergue les atouts et les points faibles de notre territoire, la prochaine étape de l'étude définit le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci donne les orientations pour les deux décennies à venir. Il vous sera présenté et discuté au cours d'une prochaine réunion publique à laquelle nous vous inviterons avant l'été.

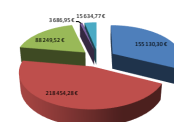
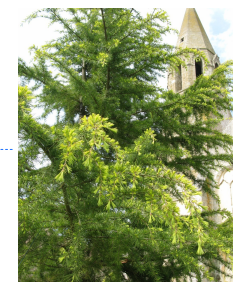
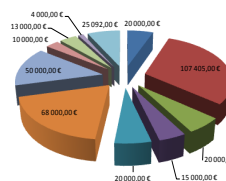
Notre ambition est de vous faire partager notre cadre de vie exceptionnel en préparant son avenir.

Bien cordialement.

Jean-Pierre Malardeau

- sommaire -

	Édito du Maire	Page 1
	Sommaire - Calendrier	Page 2
	Passion lecture	Pages 3 - 4
	Histoire d'arbres	Page 4
	L'Orée des Champs Prunay infos : N°100	Page 5
	Compte administratif 2009	Page 6
	Budget 2010	Page 7
	Actualités Associatives	Pages 8 - 9
	Le coin du jardinier	Page 10
	Les Brèves	Pages 11 - 12



Calendrier

Dates à retenir en 2010.....

- ★ 29 mai Sortie Culturelle Loisirs et Culture
- ★ 29 mai Fête des voisins
- ★ 05 juin Kermesse des écoles
- ★ 12 juin Tournoi de foot
- ★ 19 juin Feux de la Saint Jean
- ★ 27 juin Messe à Prunay à 9 h 30



« Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé »
Montesquieu (1689 -1755)



Depuis le mois d'avril, les bibliothécaires de la section jeunesse accueillent sans inscription les enfants de 5 à 8 ans de **14 h 45 à 15 h 45** pour **l'heure du conte**.

Tous les parents peuvent ainsi découvrir notre fonds de livres, revues, CD et DVD pendant la lecture de l'histoire qui se déroulera à **l'Espace Kreuth**.

Les dates à retenir :

2 juin - 8 septembre - 6 octobre - 10 novembre - 1er décembre

Renseignements : 01.30.46.07.24 pendant les heures d'ouverture

Accueil des classes

Nous voilà en mai, nous poursuivons les visites à la bibliothèque pour les 4 classes que nous accueillons chaque mois.

Nos objectifs restent toujours les mêmes :

Faire connaître la bibliothèque aux enfants en découvrant la littérature jeunesse, développer la « lecture plaisir » et favoriser leur autonomie en leur donnant l'envie de la fréquenter aussi en dehors de l'école.

Différentes animations sont proposées avec le concours des enseignants :

S'orienter dans les locaux pour choisir un livre d'après son auteur ou repérer un document d'après son classement etc....

Encourager la lecture, les plus grands lisent aux plus petits.

Chaque tranche d'âge a ses préférences et pour certains le choix reste une affaire difficile :



Les plus jeunes adorent le moment privilégié de « l'histoire » ou feuilleter des albums seul ou à plusieurs. D'autres petites oreilles recherchent « l'histoire individuelle » racontée par une bibliothécaire ou un enseignant.

Les enfants du CE1-CE2 plus curieux recherchent plus volontiers les documentaires les albums ou les bandes dessinées.

Les CM1-CM2 préfèrent s'installer en petits groupes de 4 ou 5 dans l'Espace Kreuth avec des romans fantastiques, regarder une bande dessinée ou feuilleter un roman.

Lorsqu'on fait le bilan du 1^{er} semestre, on s'aperçoit que la majorité des enfants

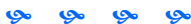
éprouvent un réel plaisir à venir à la bibliothèque. On remarque aussi l'importance qu'ils accordent au choix d'un livre à ramener à la maison, à en juger par les pleurs de certains lorsqu'ils l'ont oublié et ne peuvent procéder à un échange immédiat.

Notre visite trimestrielle à la B.D.Y ainsi que les achats réguliers de nouvelles parutions, nous permettent de renouveler notre fonds et de pouvoir leur proposer un panel d'ouvrages très variés.

Après un petit sondage, la plupart d'entre eux attendent avec impatience cette heure d'échanges. Ils sont cependant demandeurs d'une participation plus active (peut-être sous forme de recherches, de jeux) à laquelle nous allons devoir réfléchir.

Le retour et le prêt de livres empiétant largement sur le temps d'accueil, il ne sera pas aisé de tout concilier.

Mais, toucher le jeune lecteur, faire en sorte qu'il trouve dans notre structure des réponses et du plaisir et qu'il reste un usager tout au long de sa vie reste pour nous primordial.



Si vous avez un peu de temps disponible et que vous soyez motivés pour nous aider aux heures d'ouverture, nous accompagner au moment des accueils de classes et partager avec petits et grands les histoires de l'heure du conte, alors n'hésitez pas et prenez contact avec la responsable de la bibliothèque : Marie-Claire VENEL 01.30.59.04.76

Ouverture de la bibliothèque municipale.

lundi 16h30 - 18h30 - mercredi 16h - 18h - samedi 15h - 17h

Un cèdre, un chêne place de l'église



Un cèdre a été planté au début du printemps derrière l'église.

Cedrus deodara Aurea c'est-à-dire Cèdre déodar ou de l'Himalaya doré.

Cette espèce a été décrite par les botanistes en 1830.

Elle pousse en forêt, en mélange avec des pins de l'Himalaya, sur les pentes du massif montagneux du même nom entre 1500 et 3000 mètres.

Cette essence a été introduite en Europe en 1820, pour agrémenter les parcs. Elle n'est pas vraiment utilisée en forêt.

Le sujet planté est une variété dont les aiguilles sont légèrement dorées. De croissance moyenne, il culminera à une vingtaine de mètres dans quelques dizaines d'années.



Le chêne qui se trouve sur le côté de l'église, est nommé par nos aînés "chêne de la libération" puisqu'il aurait été planté en 1918 à l'occasion de l'armistice de la guerre 14/18.

Le grand chêne devant l'église est un *Quercus robur*, c'est à dire un « chêne pédonculé ».

Ce nom d'espèce vient du latin « robur » qui signifie « Fort »

La France serait actuellement couverte de 4,5 millions d'hectares de forêt de chênes soit 30 à 40% des chênes de l'Europe.

Vous savez que c'est une espèce de grande dimension puisque les arbres adultes font couramment plus de 20 mètres de haut, certains sujets pouvant atteindre 35 mètres.

Enfin, la longévité de cette essence est remarquable, plusieurs centaines d'années, si les bûcherons ne passent pas par là.

« L'OREE DES CHAMPS »

ou

Le bonheur est dans le pré



Craches ne déroge pas à la tradition, l'histoire s'y renouvelle. Ainsi si les fouilles archéologiques ont révélé des vestiges de bâtiments datant du 18ème / 19ème siècle, 2009 aura vu la création d'un joli lotissement dénommé «L'Orée des Champs ».

Venus de différents horizons, de la campagne ou de la ville, avec ou sans enfants. Jeunes ou moins jeunes, tous ont su trouver dans notre hameau une « satisfaction personnelle », le calme, la sécurité, les services de la commune.

L'entente des ces habitants a tout de suite été cordiale et chaleureuse. Une entraide s'est créée entre eux quand les circonstances se présentaient.

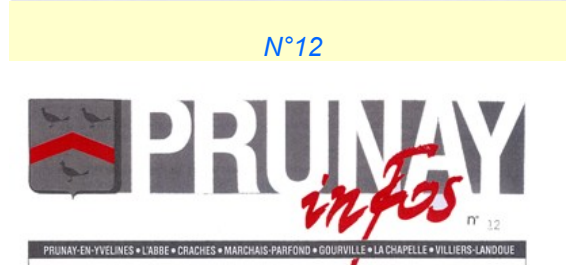
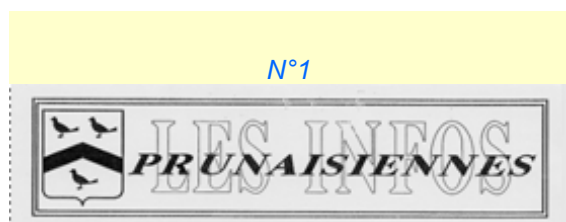
Cet environnement accompagné du chant du coq ou du braiment des ânes, leur apporte une quiétude champêtre. La

mise en valeur du lotissement fait que la majorité des habitants apprécie d'autant leur nouveau cadre de vie.

La commune est heureuse d'accueillir ces nouveaux prunaysiens et espère que le bonheur restera longtemps à « l'Orée des Champs ».

Evelyne CHAUSSIER

« Concours à l'occasion de Prunay Infos N°100 »



La centième édition de notre journal communal va paraître au début de l'été, et bien entendu l'information et la communication vont de pair avec les boîtes aux lettres.

Participez à cet événement !

À l'occasion de la sortie de la centième édition, l'équipe de la communication organise dans le village et ses hameaux, un concours de boîtes aux lettres décorées.

Les thèmes de la décoration sont libres, mais doivent rester corrects.

Votre imagination, ne doit pas entraver la distribution du courrier.

Un jury composé d'habitants du village élira les trois plus belles décorations à l'occasion de la distribution du centième numéro.

Alors laissez parler votre imagination.

à bientôt

L'équipe de la communication



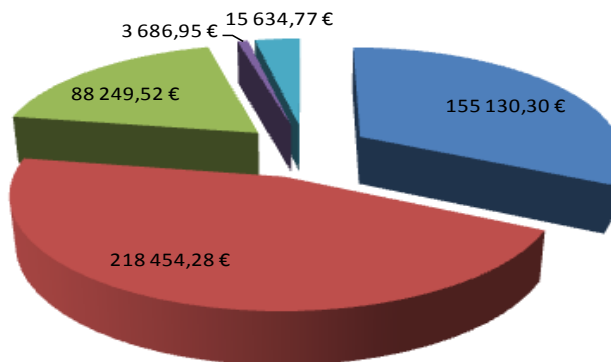
Compte administratif 2009

BUDGET 2009 : l'heure du bilan

Le compte administratif caractérise l'exécution du budget et la gestion du maire. En parfaite harmonie avec le compte du Trésorier, le CA 2009 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

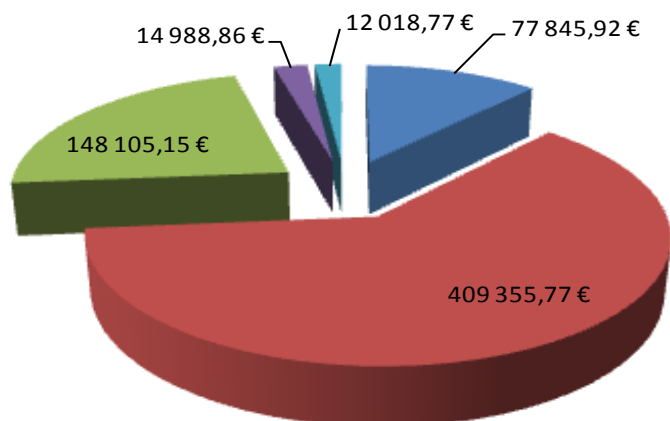
Dépenses de fonctionnement 2009

En voici les principales composantes :



Charges à caractère général :	155 130.30 €	32.2 %
Charges de personnel :	218 454.28 €	45.4 %
Autres charges de gestion courante :	88 249.52 €	18.3 %
Charges financières (intérêt) :	3 686.95 €	0.8 %
Divers :	15 634.77 €	3.3 %

Recettes de fonctionnement 2009



Produit des services :	77 845.92 €	11.8 %
Impôts et taxes :	409 355.77 €	61.8 %
Dotations et participations :	148 105.15 €	22.3 %
Autres produits de gestion courante :	14 988.86 €	2.3 %
Divers :	12 018.77 €	1.8 %

La balance générale des comptes de la commune fait apparaître un excédent de : 292 372.79 € repris au budget 2010.

Les orientations budgétaires confirment une stabilité des dépenses de fonctionnement, l'augmentation étant limitée la plupart du temps à l'inflation. Aucune nouvelle dépense structurante n'est venue s'ajouter.

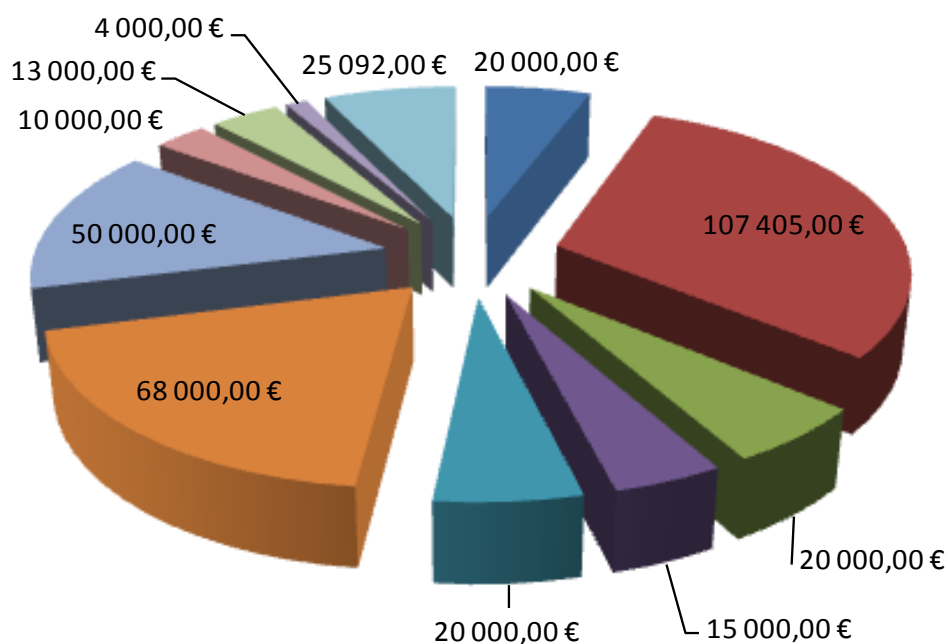
Les charges financières sont stables à 33 € par habitant alors qu'elles sont quasiment le double dans les Yvelines, le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire.

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition communaux, se limitant ainsi à la hausse des valeurs locatives de 1.2 % inscrite dans la loi de finances 2010.

Taxe d'habitation	7,42%
Taxe foncière (bâti)	10.16%
Taxe foncière (non bâti)	55,06%

Les investissements sont maintenus à un niveau important dont voici en détails les principales actions pour un montant de 352 497 € :

Frais d'étude	20 000 €
Participation aux travaux de l'école	107 405 €
Acquisition de terrains (rond point Gourville, chemins)	20 000 €
Columbarium Prunay	15 000 €
Travaux bâtiments	20 000 €
Travaux de voirie	68 000 €
Dissimulation des réseaux à Gourville (préparation)	50 000 €
Agencements divers	10 000 €
Achat de matériels techniques	13 000 €
Achat de matériels de bureau	4 000 €
Charges financières (remboursement capital)	25 092 €



Sortie Culturelle en Vallée du CHER : 29 mai



Au programme de cette journée, nous vous proposons un lever avec les poules de façon à partir à 07h00 de la place du Moulin.

Nous commencerons par la visite du château de Monpoupon, suivi par celle du musée du bonheur. Un repas aux saveurs locales sera ensuite servi à la ferme-auberge de la Lionnière.

L'après-midi débutera dans le musée des voitures anciennes de Valençay et le parc nous accueillera pour une promenade digestive.

Nous ne pourrons quitter cette belle région sans faire honneur à la Confrérie des vignerons de Oisly-Thérée où nous pourrons nous rafraîchir et déguster quelques vins régionaux.

Nous rentrerons au bercail vers 19h30 .

Participation à cette journée : 50 € par personne.

Réservation MC VENEL : mcvenel@orange.fr ou 06.84.64.52.91 ou 01.30.59.04.76

Vide - Greniers



Bien qu'une tempête de grêle et autres intempéries aient été annoncées par la météo, le micro climat de Prunay s'est révélé à la hauteur de cette manifestation, l'occasion pour certains de découvrir le coup de soleil surprise. Les exposants nous ont fait confiance (certains ont déjà réservé pour l'an prochain) ils étaient aussi nombreux que l'année précédente, ainsi que nos amis amateurs de vieux engins motorisés.

L'intérêt pour les andouillettes ne s'est pas démenti, et la rupture de stock est apparue. La qualité des produits ainsi que leur saveur nous garantit votre fidélité.

Une fois encore, merci à tous les participants, à tous nos visiteurs et à l'année prochaine.



27 mars - Oh ... Ohohohohoh ! Les Jane's ont croisé leur Tarzan à la cime des arbres. Obstacles de cordes et de bois ont réveillé nos muscles endormis de l'hiver. 40 inscrits, petits, moyens, grands, débutants et confirmés se sont laissés glisser le long des tyroliennes. Yahouuuuuuu !



Le week-end suivant, les cloches zébulonesques ... ding-dong ! n'ont pas oublié de déposer leurs œufs sur les terrains de jeux de Prunay.

Malgré le vent froid pascal, les petits gourmands ont ramassé tous les chocolats cachés et se les sont partagés.



Ensuite Monsieur GENTY de la ferme de Brandelle (Corbreuse) nous a présenté ses chiens (bearded collies) au travail avec un troupeau de moutons. A gauche ! A droite ! Ecarte ! Les propriétaires de chiens présents ont pris quelques leçons de dressage canin.

La matinée s'est terminée, comme promis autour d'un apéritif, bien au chaud dans la salle des fêtes, jusqu'à ... Non, non, non, nous ne vous dirons pas l'heure à laquelle ça s'est fini.



Un autre rendez-vous à noter, c'est la fête des voisins que Zébulon organise, car habitant tous le même village, de près ou de loin, nous sommes forcément voisins. Et ça, ça se fête ! (29 mai, à la salle du Moulin).

Renseignements : zebulon.prunay78@hotmail.fr

Alain : 06.83.77.63.44 / Christine : 06.70.04.80.80 / Corinne : 06.81.37.96.80

Une championne olympique à Kreuth



Viktorija Rebensburg, originaire de Kreuth, a remporté, lors des jeux olympiques de Vancouver, la médaille d'or du slalom géant.

Mais Viktorija n'est pas une inconnue car elle est la fille de Dagi et Wolfgang Rebensburg, membres très actifs et appréciés du jumelage entre Prunay et Kreuth.

A son retour en Bavière, la population n'a pas manqué de fêter sa médaille, en l'accueillant, en musique, à l'aéroport et lors d'une grande fête dans les salons de Wilbad Kreuth.

Toutes nos félicitations à Viktorija.

voir le site : www.kreuth.de



Le coin du jardinier

DES FLEURS PORTEUSES DE PROMESSES !



Nous observons avec plaisir nos arbres fruitiers se couvrir de fleurs chaque printemps.

Alors pourquoi certains donnent-ils si peu de fruits malgré les soins apportés ?

Il y a bien sûr des différences d'une variété à l'autre.

Mais c'est avant tout une histoire de *pollinisation*. Il faut donc d'abord voir des abeilles et des bourdons voler dans les arbres. Un temps suffisamment chaud, mais pas trop, avec un peu d'humidité, mais sans pluie ni vent fort sera idéal. Ce mois d'avril 2010 semble propice.

N'oublions pas qu'il est préférable que le pollen nécessaire à la fécondation des fleurs de nos fruitiers

viennent d'un arbre voisin, et même plutôt d'une variété différente. Les botanistes appellent cela des « pollinisations croisées ».

Donc si vos voisins n'ont pas d'arbres fruitiers dans leur jardin, il faudra en rajouter dans le vôtre. Les spécialistes connaissent bien les interactions entre variétés.

Enfin espérons qu'une ou plusieurs gelées ne viennent pas anéantir nos espoirs !

ARRETE MUNICIPAL n°16/2010

Réglementation sur la divagation des chiens

Article 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls, sans maître ou gardien.

Article 2 : Les chiens circulant sur la voie publique accompagnés de leur Maître ou gardien doivent être tenus en laisse.

Article 3 : Les chiens de première catégorie (chiens d'attaque : Pit-bulls et Boerbulls) et de deuxième catégorie (chiens de garde et de défense : Staffordshire, bull terrier, Rottweiler, Tosa-inu) ne peuvent circuler sur la voie publique que munis d'une muselière et tenus en laisse.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire-Adjoint chargé de la sécurité, Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'ABLIS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



La médiation familiale En lieu et place d'une procédure judiciaire de fixation de pension alimentaire.

Conflits familiaux, séparation, divorce... la médiation familiale permet de dépasser le conflit et de renouer un dialogue dans l'intérêt des enfants.

Elle peut également, depuis janvier 2010, se substituer à une procédure judiciaire de fixation de pension alimentaire.

Dans le cadre de l'Allocation de soutien familial (Asf) et/ou du Revenu de solidarité active (Rsa), la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (Cafy) peut demander aux allocataires d'entreprendre une démarche afin de fixer une pension alimentaire. L'allocataire peut alors :

- engager une procédure judiciaire pour faire fixer la pension alimentaire,
- ou entreprendre une médiation familiale englobant l'obligation alimentaire auprès d'une association de médiation familiale.

La Cafy apporte son soutien financier aux associations de médiation familiale pour les familles allocataires. Grâce à cette aide, la participation financière des parents est allégée.

Si vous souhaitez une information gratuite sur la médiation familiale.

⇒ Tribunal de grande instance de Versailles 5, place Mignot.

Les lundis, mardis et jeudis de 10 h à 17 h.
Tél : 01 39 07 36 07.

⇒ Centre communal d'action sociale de Versailles 6, impasse des Gendames.

Le mercredi de 10 h à 17 h.
Tél : 01 30 97 83 79.



**Déclarer un
changement
c'est bien
le déclarer
en ligne
c'est mieux**

www.caf.fr

Particuliers ⇒ Mon compte

Une grossesse ? La naissance ou l'adoption d'un enfant ? Un déménagement ou un changement de banque ?

Rendez-vous dans l'espace

« Mon compte » du site caf.fr pour déclarer en ligne vos changements de situation !

La déclaration en ligne, comment ça marche ?
Munissez-vous de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel.

Identifiez-vous dans l'espace « Mon compte » du site caf.fr. Cliquez dans la rubrique.

« Ma situation change / Autres changements ».
Laissez-vous guider !

Deux bonnes raisons de déclarer en ligne

C'est plus simple : en quelques clics, vous renseignez votre changement de situation.
C'est plus sûr : tous les changements que vous déclarez sont directement pris en compte pour le calcul de vos droits.

Bon à savoir

Votre nouvelle situation sera actualisée sous 15 jours.
Les changements déclarés en ligne n'apparaîtront pas immédiatement dans l'espace "Mon compte"
N'oubliez pas d'envoyer rapidement à votre Caf les justificatifs demandés.

Déclaration des revenus 2009

Dans le cadre de la campagne de déclaration des revenus 2009, le Centre des Impôts de Rambouillet effectuera une permanence le Jeudi 20 Mai de 13h à 17h dans les locaux de la Trésorerie de Saint Arnoult en Yvelines.

Renseignements :
Centre des Finances Publiques de Saint Arnoult En Yvelines
Tél : 01 30 88 25 82
Fax : 01 30 88 23 76



Les dictons de Saison
*Quand Mars se déguise en été, Avril prend ses habits fourrés.
 C'est jamais Avril, si le coucou ne l'a dit.*

⇒ **Naissances**

PARISOT Nathan le 02/04/2010
 PARISOT Noé le 02/04/2010
 BARBIER Nicolas le 08/04/2010
 CLAIREFOND Margaux le 27/04/2010

Tous nos vœux aux bébés et félicitations aux parents.

⇒ **Décès**

RIOU René le 04/03/2010
 PETIT Gorgette le 03/04/2010
 TRUSSARDI Louis le 28/04/2010

Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Numéros de téléphones utiles

École de Prunay.....	01 30 59 18 57
Garderie.....	01 34 84 43 05
Accueil de Loisirs.....	01 30 46 01 57
CAPY.....	01 30 46 07 56
SIAEP (Syndicat des Eaux).....	01 30 88 07 50
SICTOM (service de collecte des ordures ménagères).	08 00 49 50 61

Recensement Militaire

- **Jeunes gens et filles nés entre le 1^{er} mars 1994 et le 30 juin 1994, faites vous recenser à la Mairie avant le 3 juin 2010.**

- Présentez-vous avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.

- Si vous avez oublié de vous faire recenser avant cette date, veuillez cependant passer à la Mairie.

Téléphone du Bureau du Service National de Versailles

01 30 97 54 54 ou 01 30 97 54 55

Bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

URGENCES

Pompiers	18
Urgences européennes	112
Gendarmerie	17
S.A.M.U	15

PRUNAY N°99

● **Directeur de Publication :**

Jean - Pierre Malardeau

● **Conception :**

Claude Despois

● **Membres du comité de rédaction :**

Lydie - Laure Berthier, Michelle Clément, Bertrand de Molliens, Anne - Marie Fermeaux, Bernard Jouve, Nicole Lefoul, Nicole Pommereau, Christiane Robillard.

Photos et impression mairie de Prunay en Yvelines.

Carte nationale d'identité et passeport : effectuez les démarches de renouvellement sans attendre l'été.



Dans l'optique des examens de la fin d'année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, le ministère de l'intérieur, et les collectivités territoriales rappellent de ne pas attendre l'été pour renouveler une carte nationale d'identité ou un passeport.

Si un renouvellement s'avère effectivement nécessaire, les usagers doivent se rendre soit à la mairie de leur domicile pour une demande de carte nationale d'identité, soit dans une mairie équipée d'une station biométrique pour une demande de passeport. *Saint Arnoult ou Rambouillet*

Déposez la demande au moins un mois avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. A noter que le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines
Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr
 Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h
 Permanence du Maire : Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous